24e ANNÉE N° 2136 PARAIT LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

France et Allemagne

Sous le titre : *Les Forces en présence*, M. PIERRE BAUDIN, ancien ministre, commence dans le numéro du 10 septembre, de la *Grande Revue*. une étude des plus documentées, dont l'importance est à souligner au moment où la situation extérieure donne au monde entier tant d'inquiétudes. Nous en extrayons, pour nos lecteurs le pasasge suivant :

Jusqu'à ces derniers mois, l'Angleterre, fidèle à sa veille politique, a envisagé une guerre continentale où elle jouerait le rôle de second. Elle a compté sur la France pour soutenir le choc de l'Allemagne. Elle croyait si bien que nous suffirions à résister à sa puissance rivale qu'elle nous a encouragés. ouvertement ou presque, à refuser notre adhésion à la conférence pour le Maroc, et si nous l'avions écoutée, c'eût été probablement la guerre sinon tout de suite, du moins à brève échéance.

Or, — il ne faut pas fermer les yeux à la lumière des faits, — deux forces travaillent à notre infériorité par rapport à l'armée allemande. Tout d'abord, la richesse de l'allemagne en hommes. Sur 1.089.800 hommes examinés par les conseils de révision en 1904, elle en a retenu seulement 418.566 comme bons pour le service, Sur le nombre, 218.662 ont été incorporés pour le contingent annuel. Il restait donc 200.000 hommes parfaitement aptes à servir. L'Allemagne puise dans ce reliquat, au cours de l'année, les éléments nécessaires au maintien de l'intégrité du contingent. Pendant ce temps, nous prenons tous les hommes déclarés bons, soit 210.000 sur 370.000 conscrits.

Cette différence se traduit aujourd'hui par une valeur physique moyenne supérieure, par une valeur numérique plus grande de 80.000 hommes et qu'il dépend d'elle seule de porter à un chiffre de beaucoup plus considérable. Elle n'est arrêtée que par la dépense. Ce n'est qu'un empêchement momentané. Nul doute qu'elle n'augmente son contingent de 100.000 ou 150.000 hommes dès que ses finances le lui permettront. Elle prélève actuellement 4,120 soldats par millions d'habitants. Comme elle s'accroît d'un million d'habitant par an, elle accroît son contingent actuel de 41.200 hommes tous les dix ans. Mais en même temps elle voit s'accroître sa disponibilité non incorporée. Celle-ci s'élève aujourd'hut à 3.300 par million d'habitants. Dans dix ans. elle s'élèverait à 33.000 : ce chiffre est énorme. Et maintenant, en proportion au même chiffre qu'aujourd'hui, l'Allemagne augmenterait encore son contingent incorporé de 33.000 unités, ce qui porterait l'augmentation à 74.200 dans dix ans. A cette époque, la différence numérique de deux années serait de 80.000 + 74.000 = 114.200. Ceci donne une idée de l'élasticité de la puissance militaire allemande. Elle aura dans dix ans, sans aucun effort, 610.000 hommes de première ligne,

NOS FÊTES

C'est par un temps splendide, un soleil sans nuage — un véritable soleil de Provence — que ce sont effectuées nos fêtes données par la Fréirié Provençale en l'honneur de Paul Arène.

Dès le samedi, le nombre des visiteurs venus pour assister au Comice agricole fait prévoir une grande affluence de monde qui ira toujours en augmentant jusqu'à l'arrivée du train qui emménera les invités officiels. Le soir, le tout Sisteron valide se rend à la gare pour assister à la réception de l'excellente musique du 55e de ligne, des Tambourinaires de Santo-Estello et d'un groupe de Félibres, venus de loin pour assister à nos fêtes et en réhausser tout l'éclat.

Le lendemain, dès la matinée, une grande animation règne dans la ville ; à 10 heures les musiques militaire et civile vont à la gare attendre les délégués ; à l'arrivée du train, les élus du département sont reçus par M. Bertin, sous-préfet, M. Gasquet, maire de Sisteron entouré des deux adjoints et des conseillers généraux.

La *Marseillaise* se fait entendre, et dans un salon magnifiquement décoré par les soins de la gare, M. le Maire, en termes cordiaux souhaite la bienvenue à tous. Le cortège se forme, il est à la fois pittoresque et grandiose. Pendant le trajet de la gare à la Mairie, la musique du 55e et les *Touristes des Alpes*, jouent un entrainant pas redoublé. La dislocation a lieu sur la place, les Félibres vont tenir leur séance à la Mairie ; M. Monnet est élu président d'honneur ; M. Fallon, président. Il est décidé que le prochain Congrès se tiendrait à Forcalquier.

L'après-midi est consacrée aux numéros les plus importants du programme : à 2 h., devant la maison natale de Paul Arène, traverse de la Place, a lieu la pose de la plaque commémorative qui porte en lettres dorées cette inscription :

LE POETE PAUL ARÈNE
EST NÉ DANS CETTE MAISON
LE 26 JUIN 1843

A cette occasion de chaleureureux discours ont été prononcés par M. Reinach, député des B.-Alpes et par M. Lieutaud, félibre, qui en langue félibréenne lit un poème à Paul Arène ; des applaudissements répétés soulignent les orateurs ; cette petite manifestation littéraire terminée, le cortège se dirige sur le Cours Paul Arène ; deux estrades y sont dressées et parées de verdure, l'une est réservée à la Cour d'Amour et l'autre aux félibres et aux membres de la Société littéraire et scientifique des Basses-Alpes, réunis sous la présidence de M. Jean Monné, félibre majoral ; face au monument Arène, également paré de bouquets aux mille couleurs, se tiennent les fauteuils destinés aux représentants du gouvernement et aux autorités municipales. Les deux musiques et les tambourinaires prennent place aux côtés du monument. Le président du Comité remercie tous les invités qui ont répondu à son appel et qui ont voulu témoigner au poète un nouveau gage d'amitié et de reconnaissance. Après la lecture des palmarès chaque lauréat va sur l'estrade élèvée au milieu lire sa poésie aux applaudissements répétés de toute l'assistance, parmi eux mentionnons les noms de la toute gracieuse Mme Louis Massot de notre ville qui obtient le 1er prix au Concours littéraire et M. Gustave Reyne, d'Oraison, à qui l'on décerne un premier prix pour sa légende sur Sisteron, dont la longueur nous oblige à renvoyer la publication dans un numéro prochain, un 3me prix avec sa poésie sur Paul Arene, que nous publions ci-dessous et un diplôme d'honneur à un sonnet ayant pour thème l'*hivèr à Sisteroun*.

Paul Arène

Je la suspends aux fers noirs
de ta tombe où je pleure !

C'était un cœur d'élite, une noble nature
Qui de l'art et tout droit suivant la route pure.
Dans ses pafums d'encens n'a jamais mis de fiel.
Son esprit tout puissant et son génie austère
Répugnaient le bombier, les fanges de la terre,
Dominant dans le ciel.

En s'abreuvant là haut, à la source immortelle.
Dans les mondes sans fin il déployait son aile ;
Tel l'astre calme et pur, en messager béni,
Donne tout son éclat fécond et salutaire
Dès la chute du jour, pour consoler la terre,
Les champs de l'Infini.

Ah ! si son œuvre luit de beautés éternelles,
Que ses brillants tableaux nous servent de modèles ;
L'Ilotte, Chèvre d'or, Domnine, Beau Soleil,
Ne sont-ils pas ce fleuve imposant, long, immense,
Qui limpide et profond comme un lion s'avance,
Terrible en son réveil.

Si ce fleuve timide, en partant de sa source
Bondit en grandissant, c'est qu'il doit dans sa course
Prendre la voix sereine, aux suaves concerts :
C'est son Noël vibrant, vive et puissante flamme
Animant à la fois et sa lyre et son âme.,
Chantant l'horreur des mers.

C'est le *Pain du péché*, c'est le beau *Jean des Figues*
Opposant aux passions d'innébranlables digues,
Qui disent aux penseurs ce qu'est l'Humanité.
Ce sont les Contes fins, joyeux ou bien funèbres
Que la Postérité, dans ses mornes ténèbres
Ebloui de clarté,

Son nom resplendira dans l'Océan des âges !
Sa gloire franchira, traversant les orages,
Et les siècles et l'espace et l'abime des temps,
Et sans que son éclat ne s'altère ou s'efface,
Ce radieux flambeau indiquera sa place
Aux écrivains errants.

Beau soleil qui colore et féconde la vie,
Toujours l'âme saura se réchauffer ravie
Aux feux doux, bienfaisants de ta lire d'airain !
Sa flamme souveraine en éclairant les âges,
Luira grande, immortelle, au milieu des naufrages,
En génie divin !

Gustàvi Reyne
1908,

* * *

L'Ivèr à Sisteroun

Aperamount Glas e Mistrau
Despampant lis aubre, li fueio
Qu'Aurasso porto dins li sueio,
Dison lou sourne Ivèr dis Aup.

Plus ges de flour, le cèu pourpau ;
Dins li campas tout se despueio !
Lou cor perèu perde sa grueio
Quant soun ivèr l'aflaco rau.

Coume la Roch' enchabanaio
Desten la né que bouto en aio
Lou Verbonisset o ben l'ourmix,

Ansin nost' amo fougnarello
Acato un recolièù divin
Qu'atubo amour, quouro barbèlo !

Gustàvi Reyne.

Les récompenses sont décernées par la charmante reine, Mlle Danton, entourée de toute sa Cour d'amour. Pour terminer cette manifestation littéraire, Mme Roux-Parrassac, chante d'une voix puissante et communica- la cantate primée, accompagnée par les *Touristes des Alpes*.

Les Tambourinaires avec leurs airs langoureux et poétiques nous initient aux choses de la Provence Les applaudissements ne leurs sont pas ménagés.

La musique du 55e de ligne nous régale à son tour par une magistrale exécution de *Mireille*, avec chant, dont la fin est saluée par des applaudissements nourris et prolongés qui indiquent qu'en peu de temps M. Durand chef, et sa phalange d'artistes ont sû charmer tout un public. A la fête félibréenne, vient s'ajouter la Fête de l'Arbre, sous la présidence de M. Magnien, inspecteur d'agriculture et de M. Joly, député des Basses-Alpes, qui prononcent tous deux un discours.

Le soir dans une salle de l'école primaire supérieure de filles, coquettement décorée, le banquet populaire, présidé par M. le sénateur Péliseier, réunissait près de 70 couverts, parmi lesquels on remarquait MM. Bertin, sous-préfet de Sisteron ; Galfard, ancien conseiller général, Malon, conseiller général, Joly, député, Gasquet, maire, Vollaire et Michel, adjoints et beaucoup d'autres invités.

Le moment des toasts venus, M. le maire se lèvre et remercie en une prose mi-galéjado et mi-poétique, l'assistance toute entière et les diverses sociétés qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours.

Discours de M. le Maire :

Messieurs,

J'ai l'agréable mission, au nom du Conseil municipal et de la ville de Sisteron, de remercier Monsieur le délégué du Ministre de l'Agriculture qui a bien voulu en acceptant la présidence de nos fêtes, en réhausser l'éclat

Je remercie également le délégué de M le Préfet, Messieurs les sénateurs et députés du département, Messieurs les vices-président et membres du Conseil général, Messieurs les délégués de la Société scientifiques et littéraire des Basses-Alpes, Messieurs les délégués de la Société de sylviculture de Provence, Messieurs les membres de la Freirié provençale et à leur gracieuse reine, à tous nos hotes, à tous nos visiteurs accourus de tous les points de la région pour glorifier dans une pensée commune la mémoire du *provençal Paul Arène*. Grâce à votre concours, nos fêtes ont obtenu le succès que nous avions espéré, et l'on pourrait répéter une fois de plus :

« Sisteroun pichote ville grand renoun »

Ceux d'entre vous, qui nous connaissiez que par ce vieux dicton, s'attendaient peut-être à trouver chez nous de larges rues, des grands boulevards, des monuments et un Hôtel-de-Ville à façade resplendissante ; nous n'avons pu étaler ces merveilles (*car la plus belle ville du monde ne peut montrer que ce qu'elle a.*)

Nous n'avons pu offrir à votre curiosité, que notre Mollard boisé de sapins, notre rocher de la Baume éclatant de lumière, notre impétueuse Durance, notre Citadelle aujourd'hui déserte, nos curieuses andronnes, nos vieux quartiers dont l'architecture rappelle les Sarrasins, nos antiques remparts, nos vieilles tours *qui ne sont pas des tours féodales mais des tours républicaines*, car Sisteron fut toujours une ville libre.

J'allais oublier nos joyaux les plus rares : nos belles filles aux yeux vifs, au rire sonore, empreintes d'une gaieté franche et loyale et qui méritent bien aquéou viei prouverbe « *Boun vin dé Remoulloun pouliès filles dé Sisteroun.* »

Nous aurions voulu vous offrir de brillants divertissements, mais nos ressources sont modestes. Notre population, sobre et laborieuse, accoutumée dès l'enfance aux durs travaux des champs, n'a pour toute richesse que son entrain, sa belle humeur, son esprit largement ouvert aux sentiments de l'art, son cœur généreux, son caractère hardi, son amour pour l'indépendance.

Lorsque vous reviendrez, Messieurs, car nous espérons vous offrir de nouvelles fêtes, peut-être pourrons-nous présenter une ville qui, sans renoncer au passé dont-elle se fait gloire, entre dans la voie du progrès : nous aurons des eaux abondantes, des rues assainies et une superbe mairie.

C'est alors que nous pourrons répéter avec une légitime fierté « Sisteroun pichote ville grand renoun. »

Je dois aussi adresser tous mes remerciements à MM. les organisateurs de nos fêtes, à M. le chef de Musique, à MM, les musiciens du 55e de ligne, à MM. les membres de la Société de Santo-Estello (tambourinaïré) qui sont venus donner à nos fêtes la note gaie et harmonieuse, à MM les "Touristes des Alpes" à Madame Roux-Parassac qui a chanté la cantate que nous avons admirée et applaudi, à M. Astier qui en a écrit le poème et à M. Marneffe qui en a fait la musique. Je bois à vous tous Messieurs et à la République.

Divers toats sont en suite portés par différents invités, qui tous, sont unanimes à rendre hommage à la commission des fêtes qui a su mener à bien, une mission aussi délicate. Les convives se sont séparées en se donnant rendez-vous au second concert donné le lundi par la musique du 55e de ligne, qui là encore, a charmer tout son auditoire en jouant

© VILLE DE SISTERON

de main de maître. un programme des plus sélect.

Pour nous résumer, ces fêtes ont, eut le succès complet, assistance nombreuse et très artistique.

* * *

Le courrier de Paris, nous apporte tardivement le discours prononcé par M. Reinach ; l'heure à laquelle il nous parvient ne permet pas de le publier dans ce numéro, nous le renvoyons à samedi prochain, avec une poésie sur Paul Arène, que nous recevons de Marseille.

L. P.

Chronique Locale

SISTERON

Le concours littéraire. — Voici la liste des récompenses qui ont été décernées aux lauréats du concours littéraire :

1. *Cantate à Paul Arène.* — 1er prix, MM. J.-B. Astier, de Marseille ; 2e, Favier, d'Avignon ; 3e P. Carissiné, de Marseille ; 4e, Jean de Lure, de Sisteron ; 5e, Roumieu Charles, d'Embrun ; 6e Henri Martel, de Châteaurenard et Borel de Digne ; 7e, Gustave Reyne, de Marseille ; 8e, Conio, de Marseille ; 9e, Paul Roumieu, d'Embrun ; 10, Emile Roumieu, d'Embrun , Diplôme d'honneur, cantate de M. Astier.

2. *Pièce en vers français sur un écrivain des Alpes et ses œuvres,* — 1r prix *ex æquo.* Mme Louis Massot, de Sisteron, et M. Guyon Pierre, de Gap ; 2e prix, Mlle Hélène Roux de Bessèges ; 3e prix *ex æquo*, Léon Villemont et Reyne Gustave, de Marseille.

3. *Sonnet sur les Alpes. Vers provençaux.* — Hors concours, M. Honde, aux Bons Enfants, Sisteron ; 1r prix MM. Louis Rivière, de Toulouse ; 2e V. Rougon, de Marseille ; 3e, A Conio, de Marseille ; 4e, H. Martel ; de Châteaurenard. Obtiennent un diplôme d'honneur : MM. Paul Julian, de Berins (Gard), Rougou fils, de Manosque ; Paul Vézian, de Gallargues : Louis Crest, d'Aix ; G. Reyne, d'Oraison ; Lacroix, de Toulon ; Marius Ricard, de Toulon ; Théodore Julien, de Forcalquier.

4 *Sujet historique ou légende sur Sisteron.* — 1. Vers provençaux : 1r prix, M. G. Reyne de Marseille. 2 Vers français ; 1r prix, M. Casimir Rogero, de Nimes ; 2e prix, Mme Louis Massot, de Sisteron. 3. Prose Provençale ; 1r prix, MM, Charles Martin, d'Aix ; 2e Henri Vidier, d'Avignon. Prix spécial poésie provençale : 1r prix MM. Bérard, de Peyruis ; 2e. Cave Simon, berger à Allos.

La fête de l'Arbre. La fête s'est continuée par la lecture du palmarès de la Fête de l'arbre, qui était présidée par M Magnien, officier de la Légion d'honneur, délégué de M. le Ministre de l'Agriculture. Voici la liste des lauréats :

MM. Bouveris et Mauduech, brigadiers des eaux et forêts ; Maysse Joseph, propriétaire, et Bonnet Marius, limonadier, reçoivent une plaquette.

MM. de Rossi, garde à Saint-Geniez ; Noircière, brigadier des eaux et forêts à Sisteron ; Barrière et Faure, gardes à Nibles ; Garcin garde à Valbelle ; Bonnefoy, propriétaire aux Omergues ; Blanc Paulin de Noyers ; Figuière de Valbelle ; Latil de Sisteron ; Laborde de Saint-Geniez ; Gueyrard, de Sisteron, obtiennent le diplôme de défenseur des forêts.

* * *

A cette occasion M. Magnan, horticulteur à Sisteron, a été décoré du mérite agricole, et Mme Figuière, ouvrière chez M. Roa, tailleur, a obtenu la médaille du travail.

Nous recevons la note suivante du syndicat médical des Basses-Alpes :

Dimanche dernier, à l'hôtel Lardeyret, a eu lieu une réunion des membres du syndicat médical des Basses-Alpes, qui sur 45 praticiens exerçant dans le pays, compte 42 membres. On a procédé à la nomination des membres du bureau. Ont été élus : MM. Aubert, président ; Sénès et Convers, vice-président ; Thieux, secrétaire ; Bernard, trésorier. De nombreux vœux intéressant médecins et clientèle ont été ensuite proposés : vœu sur l'augmentation du tarif kilométrique de l'assistance (rejeté) ; vœu sur le relèvement à 3 fr. 50 des prix de journée à l'hôpital des accidents du travail (adopté) ; vœu sur une nouvelle rectification du tarif officiel des distances (adopté) ; vœu sur le tarif des visites (adopté). Le Syndicat décide qu'a partir du 1e janvier 1909, le prix sera de 1 fr. par kilomètre, plus le prix de la consultation au tarif de la localité ; adopté un tarif progressif suivant la distance avec un minimum de 3 fr. pour les visites effectuées en passant ; vœu pour empêcher les inscriptions illégale ou scandaleux (maires, conseillers municipaux, rentiers. etc.) sur les listes d'assistance médicale gratuite ou chirurgicale (adopté).

Avis important. — Madame NER-FERRARY, prend comme pensionnaires quelques élèves désirant suivre les cours de l'école primaire supérieure dont l'éloge n'est plus à faire. Pension particulièrement recommandée pour jeunes filles de santé délicate. Soins maternels. Prix modérés.

ETAT-CIVIL

du 11 au 19 Sept. 1908

NAISSANCES

Rivas Julia Marcelle Maria.

Eysseric Aimé Solange Violette.

MARIAGE

DÉCÈS

Thieux Simonne Rose Andrée, 10 jours.

Un Préjugé de moins

Que de personnes, pensant ne jamais guérir, continuent à souffrir des bronches et des poumons. Il suffit cependant pour éprouver un soulagement immédiat et guérir progressivement de faire usage de cette merveilleuse Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

Lommé (H.-Pyr.) 14 Nov. 07. -- Contre les *maux d'estomac* et la *constipation* les Pilules Suisses ont produit les meilleurs résultats. Avec 2 boites, j'ai été complètement guéri Dom. Lapeyre. (Sig. leg) 1 fr. 50 la boite franco. Glaesel, ph. r. Grammont, 28. Paris.

Chemins de fer de Paris, Lyon, Méditerranée

Billets de Vacances

à prix réduits pour familles

Toutes les gares des réseaux P. L. M. Est et Nord, délivrent, jusqu'au 15 septembre 1908, aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour de famille, dits de vacances, de 1re, 2e et 3e classes, pour toutes les gares de chacun de ces réseaux, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour) ou de payer pour cette distance.

Le coupon de retour de ces billets est valable jusqu'au 1er Novembre.

Le prix de ces billets s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples pour les deux premières personnes le prix d'un billet simple pour la troisième, la moitié de ces prix pour la quatrième et chacune des suivantes.

Lorsqu'un billet de vacances comprend plus de trois voyageurs, trois d'entre eux au moins sont tenus de voyager ensemble à l'aller et au retour, les autres ont la faculté de voyager isolément en payant chacun un supplément égal au prix d'un billet militaire.

Ces billets de vacances donnent aux voyageurs la faculté de s'arrêter aux gares situées sur l'itinéraire.

Enfin, il peut être délivré à un ou plusieurs des vayageurs compris dans un billet collectif, une carte d'identité permettant au titulaire de voyager isolement, à moitié prix, entre la gare de départ et le lieu de destination du billet collectif, pendant la durée de la villégiature de la famille.

Les billets doivent être demandés quatre jours d'avance à la gare de départ.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret des Tarifs de Grande Vitesse (Tarif commun 109-Chap. 1 § 6).

GRAND HOTEL VASSAIL

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

A. MARTEL, Chef de cuisine

Grande Salle pour Noces et Banquets. Plats sur commande. Service à prix fixe. Plats du jour à emporter. Service spécial les jours de foires et marchés.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir, promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

A VENDRE

Grand Entrepot de Vins

situé au Centre de la Ville

S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

Par jugement du onze Septembre mil neuf cent huit, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de Liquidation judiciaire **Blanc** Benoit, bourrelier à Sisteron.

Monsieur Girard est nommé Juge-Commissaire, et le sieur Giraud, Liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

Ils sont convoqués à se réunir le **vingt-cinq** Septembre mil neuf cent huit, à **dix** du matin, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'élection des contrôleurs.

Pour le Greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS
POUR LE CONCORDAT

Les créanciers de Monsieur **Fine** Marcelin, épicier à Sisteron, sont invités à se réunir le **vingt-cinq** septembre mil neuf cent huit, à **dix** heures du matin, pour délibérer sur un concordat.

Pour le greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

Etude de Me Ch. BONTOUX
Avocat-Avoué, Licencié-en-Droit
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

EXTRAIT

d'un jugement de Séparation de Corps

D'un jugement par défaut rendu par le Tribunal Civil de Première Instance de Sisteron le vingt-neuf Juillet mil neuf cent huit enregistré et signifié au profit de Monsieur Ferdinand **Beinet**, négociant, demeurant et domicilié à Sisteron, contre la dame Laurence **Perrin**, sans profession, résidant à Château-Arnoux, épouse du dit Ferdinand **Beinet**, d'autre part.

Il appert que la séparation de corps et de biens d'entre les dits époux **Beinet** a été prononcée au profit de Ferdinand **Beinet**

Pour extrait certifié conforme par l'avoué soussigné à Sisteron le quinze septembre mil neuf cent huit.

C. BONTOUX.

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire à Sisteron
Successeur de Me BASSAC

ADJUDICATION
VOLONTAIRE

Le **Dimanche, quatre octobre** mil neuf cent huit à **deux** heures après-midi à Sisteron en l'étude et par le ministère de Me **Béquart**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés à Sisteron et dépendant de la succession de **Petit** Michel.

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Maison, située à Bourg-Reynaud composée 1° au rez de chaussée d'une d'une cuisine, d'un cabinet et d'une écurie avec cave au dessous, d'un premier étage et d'un grenier à foin formant troisième étage.

Mise à prix : **Deux cents** francs ci..... **200** francs,

DEUXIEME LOT

Propriété située à l'arrosage au quatier du Plan Leydet, d'une contenance d'environ 4 ares ; confrontant : au levant Imbert Henri, du midi Heiriès Antoine, du couchant Maurel, du nord rase.

Mise à prix : **Cinquante** francs ci..... **50** francs.

TROISIEME LOT

Propriété en nature de labour située au quartier de la Nuirie, relevée au cadastre de la commune sous le numéro 990 p. de la section D. pour une contenance de 18 ares confrontant : Détampes, Mme Gilly, Galician et veuve Blanc.

Mise à prix : **Cinquante** francs. ct..... **50** francs.

Jouissance immédiate

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BEQUART.

Etude de Me L. BÉQUART
notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

Adjudication
Volontaire

Le **Dimanche vingt-sept septembre** mil neuf cent huit à **deux** heures après-midi à Château-Arnoux, dans une salle de la Mairie il sera procédé par le ministère de Me **Béquart**, notaire à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés à **Château-Arnoux** et appartenant à Monsieur **Bontoux** Constantin, ancien juge de paix à Sisteron.

Désignation des Immeubles

PREMIER LOT

Maison d'habitation avec attenances et dépendances, située au quartier de Saint-Jean ou du vieux Tayre, avec pré, jardin et labour y attenant, d'une contenance d'environ 1 hectare, relevé dans son ensemble au cadastre de la commune sous les numéros 386 à 389, 391 p., 385 p. de la section D.

Mise à prix : **Cinq cents** francs. ci..... **500** francs.

DEUXIÈME LOT

Vigne, pré et **labour** à l'arrosage au quartier des Salettes, d'une contenance d'environ 1 hectare 31 ares 30 centiares, relevée au cadastre de la commune sous les numéros 246 p., 247, 259 p de la section B.

Mise à prix : **Mille** francs. ci..... **1000** francs.

TROISIÈME LOT

Pré à l'arrosage au quartier de Font Subranne, d'une contenance d'environ 2 ares, relevé au cadastre de la commune sous le numéro 73 de la section B.

Mise à prix : **Cent** francs. ci..... **100** francs.

QUATRIÈME LOT

Labour et **vigne** au quartier du Plan, d'une contenance d'environ 48 ares, relevé au cadastre de la commune sous le numéro 530 de la section B.

Mise à prix : **Trois cents** francs. ci..... **300** francs.

CINQUIEME LOT

Pré à l'arrosage au quartier du Jas de Moussu, d'une contenance d'environ 6 ares 77 centiares, relevé au cadastre de la commune sous les numéros 272 p., 278 p, 279 p. de la section C.

Mise à prix : **Cinquante** francs. ci..... **50** francs.

© VILLE DE SISTERON

SIXIEME LOT

Labour au quartier de Lausière près de la route, d'une contenance d'environ 41 ares, relevé au cadastre de la commune sous les numéros 188 et 189 de la section D.

Mise à prix : **Trois cents** francs. ci.....**300** francs.

SEPTIEME LOT

Olivette au quartier de Lausière d'une contenance d'environ 32 ares 34 centiares, relevée au cadastre de la commune sous le numéro 178 de la section D.

Mise à prix : **Deux cents** francs. ci..... **200** francs.

HUITIEME LOT

Labour et **vague** au quartier de Fontaraya, d'une contenance d'environ de 26 ares 60 centiares, relevé au cadastre de la commune sous le numéro 293 de la section D.

Mise à prix : **Vingt cinq** francs. ci..... ....**25** francs.

NEUVIEME LOT

Blâche au quartier de l'Hubac, d'une contenance d'environ 1 hectare, chemin charretier, relevé au cadastre de la commune sous le numéro 318 p. de la section A.

Mise à prix : **Cent** francs ci.....**100** francs.

DIXIEME LOT

Olivette au quartier de la Lauzière ou du Collet de la Garde, d'une contenance d'environ 24 ares.

Mise à prix : **Cent** francs. ci.....**100** francs

ONZIEME LOT

Labour au quartier de Blache Gombert, d'une contenance d'environ 12 ares.

Mise à prix : **Cinquante** francs.

Jouissance immédiate

ABLOTISSEMENT

Après l'adjudication partielle des lots il sera procédé à une nouvelle adjudication de tous les lots réunis sur la mise à prix formée par l'ensemble des prix des lots enchéris et des mises à prix des lots non enchéris.

Pour tous renseignements s'adresser à *Me* **Béquart,** notaire, dépositaire du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BÉQUART.

Etude de Me TURCAN
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le **Dimanche vingt-cinq octobre** mill neuf cent huit à **deux** heures du soir en l'étude

Ier D'un

GRAND

DOMAINE

de rapport et d'agrément, situé commune de **Sigoyers** à dix kilomètres de Sisteron et un kilomètre de Thèze, comprenant : maison de maître meublée, douze pièces, caves, écurie, remise, jardin arrosable, terrasses, ombrages, eau de source, salle de bains, pêche et chasse.

Et d'une

VASTE et BELLE FERME

de rapport indépendante avec les capitaux.

Contenance totale **91** hectares.

Mise à prix, meubles et capitaux compris : **Cinquante cinq mille** fr. ci.... **55.000 fr.**

Meubles non compris **50 000 fr.**

IIe. — d'une

MAISON

à Sisteron rue de l'horloge.

Mise à prix : **Cinq mille** francs, ci.... **5000 fr.**

IIIe. — D'un

PRE

sis à Sisteron, quartier du Plan de la Baume.

Mise à prix : **Six-mille cinq-cent** francs ci... **6.500 fr.**

Pour renseignements s'adresser à Me **Turcan,** notaire à Sisteron, dépositaire du cahier des charges, et pour visiter à l'économe de l'hospice de Sisteron.

Pour extrait :
TURCAN.

A vendre ou à louer

PRÉSENTEMENT

à Sisteron (Basses-Alpes) un **domaine** de 65 hectares situé entre la route de Gap et la Durance avec gros capitaux. Prix 6 centimes le mètre carré. Facilités d'agrandissement de 100 hectares au prix de 5 centimes le mètre carré attenant.

S'adresser à M, Charles Gueyrard à Sisteron.

VILLE DE SISTERON (B.-A.)

MISE EN FERME DE

L'OCTROI

Le **Dimanche vintg décembre** mil neuf cent huit, à **trois** heures du soir, en l'hôtel de ville de Sisteron, il sera procédé par devant le Maire assisté de deux conseillers municipaux délégués à cet effet et du receveur municipal, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de **Bail à ferme**, des **droits** de l'**Octroi** Municipal de la dite Ville, pour **trois années** consécutives, qui commenceront le **premier janvier** mil neuf cent neuf pour finir le **trente-un décembre** mil neuf cent onze. Les droits sont établis sur : boissons et liquides, comestibles, combustibles, fourrages, matériaux et objets divers.

Mise à prix ; Vingt-huit mille fr.

ci.....28,000 frs.

On n'admettra aux enchères que des personnes d'une moralité, d'une solvabilité, d'une capacité reconnues et qui, après s'être fait inscrire sur le tableau des candidats aurait obtenu du Maire, quatre jours au moins avant l'adjudication un certificat d'admission sauf le recours au Préfet.

Aucune personne attachée à l'Administration des Contributions Indirectes, aux Administrations civiles, aux Tribunaux ou ayant uue surveillance de juridiction quelconque sur l'administration de l'octroi ne pourra sous peine de résiliation de bail sans indemnité et de tous dommages intérêts, être ni adjudicataire, ni associé de l'adjudicataire. Ne pourront pareillement être admis aux enchères ceux qui font commerce de quelques-uns des objets soumis au tarif.

Dans la même séance il sera procédé à l'adjudication de divers droits communaux ; voir les affiches spéciales.

On pourra prendre connaissance au Secrétariat de la Mairie du cahier des charges et de toutes les pièces concernant l'adjudication ci-dessus.

Sisteron, le 5 septembre 1908.
Le Maire : H. GASQUET.

VILLE DE SISTERON (B.-A.)

MISE EN FERME

Des Droits de Pesage et Mesurage
Des Droits d'Abattage

Le **Dimanche vingt décembre** mil neuf cent huit à **trois** heures du soir, en l'Hôtel de Ville de Sisteron, il sera procédé, par devant le Maire assisté de deux conseillers municipaux délégués à cet effet et du receveur municipal, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à titre de bail à ferme :

1° Des Droits de Pesage et Mesurage
2° Des Droits d'Abattage

pour le années 1909-1910-1911.

Les Mises à prix sont fixées ainsi qu'il suit :

Pesage et Mesurage 800 francs.
Abatlage..... 1000 francs.

Dans la même séance il sera procédé à la mise en ferme de l'Octroi. (Voir l'affiche spéciale).

On pourra prendre connaissance au Secrétariat de la Mairie des cahiers des charges et de toutes les pièces concernant les adjudications ci-dessus.

Slsteron, le 5 septembre 1908.
Le Maire : H. GASQUET.

LA HERNIE

et les Déplacements des Organes

Les Appareils Pneumatiques perfectionnés de A. CLAVERIE sont les seuls universellement adoptés

Ceux de nos lecteurs ou de nos lectrices, qui souffrent de **Hernies, Efforts, Descentes**, etc. doivent se défier des promesses trompeuses des charlatans et de certaines méthodes *qui ne peuvent leur causer que des déceptions*.

Nous l'affirmons hautement : la *seule* méthode uraiment *sérieuse* et vraiment *efficace*, la seule d'ailleurs qui ait été consacrée par l'approbation des sommités de la Science et par l'admiration universelle, est celle inventée par **M. A. CLAVERIE**, le grand Spécialiste de Paris, dont la réputation n'est plus à faire,

Les nombreux blessés habitant notre contrée qui ont vue leur hernie disparaître complètement grâce à cette méthode merveilleuse savent que les appareils **A. CLAVERIE,** légers souple imperméable, sont *la perfection même de l'Art herniaire.*

Grâce à eux, homme, femmes, enfants, vieillards, peuvent sane interrompre traitement *se livrer sans aucun gêne à leur occupation habituelles et aux travaux les plus pénibles.*

Rappelons que M. CLAVERIE, qui tient à faire lui même l'application de sa belle découverte, recevra les malades, de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à:

Manosque, *lundi 21 Sept, Hôtel de la Poste.*
Digne, *mardi 22 Hôtel Rémusat*
SISTERON, *mercredi 23, Hôtel des Acacias,*

Ceintures Ventrières perfectionnées pour toutes les déviations des organes de la femme.

Bulletin Financier

L'espoir d'une entente avec l'Allemagne au sujet de la question marocaine doit être conservé. En conséquence, le marché se raffermit.

Le 3 0|0 français s'échange à 96.05. La caisse achète 38.000 fr. de rente au comptant

Fonds russes très fermes. 5 0/0 1906 100.02

Turc un peu moins bien tenu 95.65.

Crédit Lyonnais 1223 ; Société génerale 672 ; Comptoir d'Escompte 690 ; Banque Franco-américaine 469 : Banque Ottomane 720.

Chemins espagnols fermes. Obligation 5 0/0 Victoria à Minas bien tenues à 442 ; Obligation 5 0/0 port de Bahia 441.

Valeurs de traction irrégulières. Valeurs métallurgiques russes agitées.

Mines d'or calmes. Ouest africain français en bonne tendance 474, les actions 262 les parts.

Le Rio est faible à 1720.

Nantes Butter 37 et 38,50.

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les **CIGARETTES ESPIC** ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les
Maladies des Voies respiratoires.
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS
Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. LA BOITE.
VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours
MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guerir* toutes les *maladies des poules.*
Ecr COMPTOIR D'AVICULTURE, PREMONT (Aisne)

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : Chez M. *GIRAUD*, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les sympthômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien

— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

GALERIES SISTERONNAISES

8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8

L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries.— Toiles, lingerie, mouchoirs

Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.

Articles pour Trousseaux et achats de Noces.

Confections pour Hommes et Enfants

— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

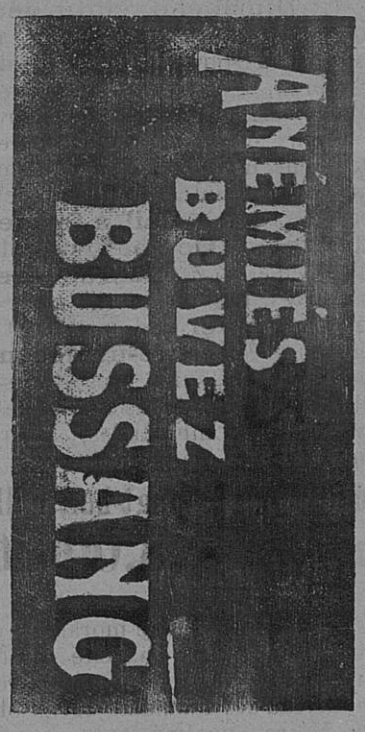

BON — POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS — *à Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON